© Article paru
dans la rubrique Coup d'Oeil de l'Observatoire n°68
www.revueobservatoire.be

Des missions institutionnelles ou démissions institutionnelles ?

Le handicap mental est la plus violente blessure narcissique infligée à l'humanité. Cette expression incisive résume mon expérience professionnelle d'éducateur : le handicap mental n'est pas une petite affaire personnelle et privée.

Loin d'être une caractéristique qui stigmatise l'individu, le handicap mental fait trébucher l'humanité. Il rappelle que tout n'est pas qu'ordre, beauté et volupté. A travers lui, c'est l'horizon lui-même qui s'assombrit. L'enfant qui vient de naître ne sait pas encore qu'il porte un handicap mental alors que déjà, autour de lui, s'estompent les lueurs de la joie. La vie s'éprouve dès lors dans la grisaille. Elle s'appesantit dans un pâtir et s'empêtre dans un affect dont il est difficile de rendre compte. Le handicap mental renvoie à la chair souffrante. C'est l'humain en chacun de nous qui, face à lui, geint dans son propre corps. Les mots ont sombré dans ce naufrage. Et soudainement plus rien n'a de sens.

Il est alors si commode de faire porter le poids du handicap mental à la personne qui le vit et de la renvoyer, elle, à sa famille. Cette attitude défensive est socialement injustifiable. Le handicap mental est un excès sur l'humanité elle-même. Il en est l'impensé et l'impensable et, de ce fait, appartient à l'humanité. C'est à elle qu'incombe la responsabilité de l'assumer et qu'échoit le devoir de reprendre en son sein la personne qui le vit en veillant à ce qu'elle puisse, selon ses possibles, prendre part à une vie sociale.

L'institution joue ainsi un rôle essentiel : celui de relier la personne handicapée mentale et sa famille à la société. C'est elle qui constitue et garantit la possibilité de cette articulation du privé au collectif. Sa mission est précise, il s'agit de permettre à la personne handicapée mentale qui est l'enfant de ses parents de devenir, comme tout un chacun, un citoyen qui (s')engage dans sa liberté.

J'insiste sur ce point afin de réagir contre ce courant de désinstitutionalisation qui semble tant séduire l'AWIPH. Cette tendance ne va pas de soi. En effet, si la mission institutionnelle n'est plus assumée par les pouvoirs politiques, qui va la prendre en charge? Quel mandat sera donné aux services privatisés ? Qui payera ces services ? Qui y aura accès ? Qui montera les projets, définira leur sens et évaluera leur pertinence ? Qui garantira la qualité de formation des travailleurs et du travail ? Que sera l'avenir des professionnels du secteur ? Laissons ce débat sociopolitique pour d'autres lieux et envisageons, ici, cette question du point de vue de la personne handicapée mentale elle-même : sans institution, que pourra être son avenir ? Comprenons bien l'enjeu. Si l'institution s'estompe, la personne handicapée mentale et sa famille seront-elles encore reliées à la société ? Qui veillera à (la qualité de) cette articulation ? Qui en assumera la responsabilité ? La famille ? La personne elle-même ? Pour faire apparaître les risques encourus, je vous propose un petit détour par la philosophie.

On ne cesse de nous dire que notre société occidentale serait en

pleine mutation, et que l'idée, qui jusqu'à peu la fondait, s'estomperait inéluctablement: selon certains philosophes, l'humanisme aurait fait son temps. En bref, ce qui disparaîtrait, c'est la figure du bourgeois. Disons, à la façon dont Molière type l'hypocondriaque, que le bourgeois est l'homme du bourg, l'homme de la ville: celui qui vit selon la loi (les lois du parlement). Face à lui existe une autre figure, l'aristocrate. Celui-ci ne reconnaît pas la loi. Elle ne le concerne pas et il la méprise. Homme d'honneur, il vit selon un code - ensemble de règles (claniques) et de signes (d'appartenance et de reconnaissance) qui lui assigne sa place[1].

Pour le bourgeois, l'homme doit être institué. L'institution est là pour faire de lui un citoyen. L'idéal du bourgeois est l'humanisme qui s'exprime à travers les droits de l'homme. L'aristocrate pense au contraire que puisque les hommes sont inégaux par nature, il est vain de niveler cette inégalité par des institutions sociales. Il lui semble naturel et juste que le plus doué s'impose.

Selon la figure, l'idée de l'homme n'est pas la même. Pour le bourgeois, ce qui fait la valeur de l'homme n'est pas son don, mais ce qu'il fait de son don. L'homme est ici celui qui peut faire quelque chose de ce qu'on a fait de lui, de ce qu'il a reçu, et de ce qu'il est. Il est invité à se dépasser. Etre libre, ici, n'est pas être soi, mais être par rapport à ce qu'on est - c'est-à-dire prendre position face à soi, faire quelque chose de soi, tendre vers un idéal.

Pour l'aristocrate, la valeur de l'homme dépend uniquement de ses propres qualités (et tant mieux pour les gens bien nés!). Il n'a pas à se dépasser. Il lui suffit de vivre au plus haut niveau de ce qu'il est. Il n'a pas à (se) travailler, mais bien à (s')exprimer et à laisser s'exprimer en lui son potentiel créatif. Ici, être libre, c'est être soi.

Par cette opposition quelque peu forcée, je vais montrer qu'on ne peut se contenter de faire valoir que la personne handicapée mentale adulte devrait, comme (tout) adulte, avoir le droit de mener sa vie comme elle l'entend, et que dès lors, elle aurait le droit d'être libérée du poids de l'institution. Deux raisons invalident cette pensée facile. D'une part, même si on écrase l'éducation en un simple système normatif et adaptatif - et ainsi considérer que l'adulte en soit libéré -, on ne peut pour autant assimiler institution et éducation. En effet, si tout être humain en a un jour fini avec cette éducation étriquée, il n'est aucun être humain qui en a, un jour, fini avec l'humanisation. Loin de se cantonner à sa dimension éducative, la mission de l'institution est essentiellement de relier les hommes entre eux, de les soutenir dans leurs projets et de favoriser l'articulation entre vie privée et collectivité. D'autre part, il reste qu'il s'agit avant tout d'une question de fait et non de droit. Je m'explique.

Tout homme s'interroge sur ce qu'est la «vie bonne», dans le sens «la meilleure possible». La question que je pose ici est la suivante: est-ce avec une institution ou sans institution (voire avec une institution minimale) que la personne handicapée mentale pourra accéder à une vie bonne? Entendons cette question sous les deux cas de figures: est-ce avec ou sans institution qu'elle pourra se dépasser? Ou, selon l'autre cas, est-ce avec ou sans institution qu'elle pourra être au plus haut niveau d'elle-même? Il ne convient donc pas tant de trancher d'un point de vue éthique l'opposition entre la première figure (se dépasser) et la seconde (s'exprimer) que de s'interroger sur la possibilité même de la vie bonne. Il y va d'une réalité de fait. Peut-on sincèrement imaginer que la personne handicapée mentale soit suffisamment attentive à elle-même que pour, selon, se dépasser ou s'exprimer au plus haut niveau d'elle-même?

Selon la philosophie, l'aristocrate est un esthète. Il est celui qui fait de sa vie une œuvre d'art. Il y a donc un paradoxe. Pour l'aristocrate, il ne s'agit pas de se dépasser en (se) travaillant mais d'exiger de soi de rester en parfaite adéquation avec ses qualités reçues. Il est ainsi lui aussi soumis à un impératif: être au plus haut niveau de ses possibilités. Certes, cet impératif ne relève pas d'une contrainte institutionnelle. C'est lui-même qui, en

1. Je construis cette opposition bourgeois/aristocrate en m'inspirant des travaux de B. DEJARDIN, L'immanence ou le sublime, L'Harmattan, 2001; de L. FERRY, Philosophie du temps présent, Fremeaux associés, 2009; de R. GIRARD, Mensonge romantique, vérité romanesque, Grasset, 1961; de J.-J. GOUX, Œdipe philosophe, AUBIER, 1990; de J.-P. LEBRUN, La perversion ordinaire, DENOËL, 2007; de P. LEGENDRE, La fabrique de l'homme occidental, Arthème Fayard, 2000.

tant qu'esthète, exige de lui d'être au plus haut niveau. Dès lors, n'est-il pas inconséquent d'imaginer que la personne handicapée mentale puisse s'engager elle-même et par elle-même dans un jeu aussi sérieux que risqué?

Prenons l'exemple de la «Star academy». Il est certain que celui qui gagne passe dans son milieu pour l'élite. Mais le monde ne se limite pas à son milieu. Et le monde fait éclater l'écart entre le signe et la réalité. Grégory n'est pas Michael Jackson. Si le gagnant de la «Star'ac» n'est pas un imbécile il doit en prendre conscience, ou du moins le ressentir avec amertume. L'esthète sait distinguer parmi les signes ceux qui indiquent le vrai de ceux qui sont fictifs et mensongers. Si un spectacle de Michael Jackson est le signe qui révèle au monde qu'il est au plus haut niveau de son potentiel d'expression, ce même signe indique à la fois sa réalité, savoir qu'il est une réelle pop star. Par contre, si un spectacle de Grégory indique qu'il est au mieux de son potentiel expressif, il n'indique en rien sa réalité: malgré son spectacle, Grégory n'est pas une pop star, il est simplement produit sur scène par un jeu télévisé.

La personne handicapée mentale est-elle capable de s'orienter dans ce monde où les signes sont si importants? J'en doute. Prenons quelques exemples. A la sortie du film «Le huitième jour», Pascal Duquesne, à qui on demande ses impressions, dit qu'il a le projet de tourner avec Depardieu. Voilà que derrière le signe apparaît la réalité. Si Daniel Auteuil dit qu'il a le projet de tourner avec Depardieu tout le monde le prendra au sérieux. Lorsque Pascal Duquesne s'exprime, ce n'est pas pareil et on affiche un sourire mi-amusé mi-navré. En fait, tout le monde sait que Pascal Duquesne n'a pas tourné un film, mais qu'on a tourné avec lui un film sur le handicap mental. On a beau faire comme si, la réalité revient toujours à sa place. Il est certain que dans cette expérience tant Pascal Duquesne que Daniel Auteuil ont pu vivre des moments extraordinaires d'intensité. Le problème n'est pas là. Ce ne sont pas les expériences d'une libre expression de soi qui sont problématiques, que du contraire. Ce qui pose problème est l'articulation entre ces expériences et la réalité de tous les jours. Or celle-ci est faite de signes qui demandent à être interprétés et décodés correctement. Si ce travail d'articulation n'est pas élaboré, l'irréalité et ses angoissants fantasmes prennent la place de la réalité et de ses possibilités de satisfaction. La vie bonne devient alors un rêve qui discrédite et disqualifie la vie réelle. Or, je maintiens qu'une vie bonne est possible dans une vie réelle… à condition d'assumer la réalité et les blessures qu'elle nous inflige.

Prenons, *a contrario*, l'exemple suivant, avec mon institution, nous avons monté un projet kayak et avons parcouru les 360 KM du canal de Nantes à Brest. Nous en avons tiré un film. Ce film n'était pas un film sur la personne handicapée mentale, mais un témoignage de l'aventure que nous avons vécue ensemble, les personnes handicapées et les éducateurs. Lors de la projection, il n'y avait donc aucun risque de confusion entre signe et réalité et les personnes handicapées qui se sont exprimées n'ont pas fait sourire (de ce sourire grinçant) les spectateurs lorsqu'elles ont dit souhaiter réaliser un nouveau projet.

Prenons un dernier exemple. J'ai l'habitude d'aller boire un verre dans une brasserie. J'y vois souvent une jeune et jolie personne handicapée mentale. Elégante, elle est assise sur un tabouret et chipote à son GSM. Tout semble parfait. On pourrait penser qu'elle est là comme moi parmi les gens. Et pourtant, à force de la voir, je perçois que quelque chose cloche. Il y a là une jeune fille, jolie et élégante, assise sur un tabouret de bar, à qui jamais aucun homme n'offre un verre… Encore une fois, l'écart entre signe et réalité s'impose comme un couperet et l'handicap n'en est que plus souligné. Ce n'est pas à cause de ses comportements ou de sa façon de se présenter qu'elle est seule, mais à cause de ce qu'elle est. Malgré tous nos espoirs d'un jour parvenir à effacer la réalité du handicap mental, malgré tous nos discours idéologiques, il faut accuser le coup, jamais nous ne ferons d'une personne handicapée mentale une personne non-handicapée.

Dès lors revient avec insistance la question de l'institution. Si l'esthète est celui qui peut s'affranchir des contraintes institutionnelles, c'est essentiellement parce qu'il est capable de s'en imposer

lui-même. Celui qui parvient à faire de sa vie une œuvre d'art sans sombrer dans un misérabilisme pseudo-esthétique est un grand fauve qui a la force de caractère nécessaire pour renoncer à ses caprices afin de faire éclater son art. Il est idiot de croire que la personne handicapée mentale puisse être ce grand fauve. Nous, nous le savons, pour bien vivre il ne suffit pas de satisfaire mollement nos envies. Il importe au contraire de chercher activement cette vie bonne, cette vie qui nous pousse, selon, à devenir meilleur que ce qu'on est ou à nous exprimer au plus haut niveau de nos possibilités. L'enjeu de la vie bonne est de tendre vers plus de joie et plus de liberté, il s'agit toujours d'être plus vivant. Pour ce faire, la grande majorité des gens se soutiennent les uns des autres dans leurs projets.

En opposant l'aristocrate à l'humaniste, nous saisissons que la possibilité de la vie bonne pour la personne handicapée mentale passe par un accompagnement, précisément parce qu'elle est une personne handicapée mentale. S'il est nécessaire que soit, sans fin, pensée la pertinence de la mission de l'institution, cette réflexion ne peut se contenter de répéter cette idéologie néolibérale ambiante qui, afin de pouvoir librement faire de l'homme une marchandise, considère l'institution obsolète. Il suffit de suivre les actualités pour comprendre que sans institution qui le relie à sa communauté, l'homme devient un loup pour l'homme: le grand fauve mangera toujours le plus petit puisqu'il est de l'être loup de dévorer l'être agneau! Les effets de la désinstitutionalisation mettent déjà des personnes dites normales en difficulté, on peut donc s'attendre au pire pour la personne handicapée mentale. Sans un réel travail institutionnel, sans une réelle relation éducative, ne lui restera-t-il pas, au mieux, qu'à jouer sa vie sous le regard attendri ou irrité, amusé ou dépité des témoins de son naufrage. Sa vie sera parodie, un *faire comme si*[2]. Entre le monde de Dickens et celui de Disney, est-ce cela la vie bonne que nous lui souhaitons?

Je cherche à susciter une réflexion de fond et invite toute personne concernée à entrer dans ce débat. S'il faut penser le travail de l'institution, c'est dans le cadre de sa mission. L'institution est là pour relier l'homme à la société. Elle est là pour monter de réels projets et soutenir les personnes qui doivent être soutenues dans leurs élans vers la vie bonne, vers cette vie qui n'est définie *a priori* par aucune instance moralisante, mais qui exige pour être réellement bonne, que chaque personne fasse l'effort de se lever vers plus de vie. L'institution n'est pas uniquement un lieu d'éducation, elle est aussi un lieu de réalisation de projet. La relation éducative n'est pas une normalisation, mais le lieu par lequel la personne handicapée et l'éducateur engagent leur liberté dans des projets concrets qui font réellement sens[3]. La personne handicapée mérite plus que cette désinstitutionalisation lénifiante qui, *in fine*, va la placer entre les mains du gentil animateur bénévole - cette triste résurgence de la dame patronnesse !-, ou pire, faire d'elle un client qui se paye les services dont il a envie et, ainsi, s'enlise dans une jouissance facile. Voulons-nous réellement mettre la personne handicapée mentale adulte dans les mains séductrices des faiseurs et des vendeurs de bonheur?

L'institution est plus que le reflet d'une politique sociale, elle est son action même. Elle est une direction vers un vivre-ensemble dans lequel chacun peut mener une vie bonne. Et c'est de cet horizon qu'elle donne sens à ses missions. Est-ce le cap suivi? Nos institutions politiques ont-elles encore une direction?

Olivier Philippart de Foy
Educateur, philosophe, intervenant en analyse systémique. Assume la fonction de chef éducateur aux Coquelicots (SAJA)
olivierphilippart@hotmail.com

2. Cf. Du terme «usager» dans le secteur du handicap mental, réflexion collective, asbl.lescoquelicots.be

3. Cf. De la relation éducative comme acte de reliance, F. WIART et O. PHILIPPART, Colloque AIRHM, Mons 2010, asbl.lescoquelicots.be